



Réf. : VCH/2026-05-11/02

Les Cayes, Sud d'Haïti, 11 Mai 2026

NOTE PUBLIQUE SUR LA CRISE DE GOUVERNANCE EN HAÏTI

Publication No. 2

Objet : Position de la Plateforme « *Voix Collégiale d'Haïti (VCH)* » sur la crise pluridimensionnelle en Haïti et nécessité de recadrage au sein du gouvernement

Nous, les représentants et représentantes des quatre (4) plateformes régionales - à savoir : (1) *Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes*, (2) *Voix Collégiale du Grand Nord*, (3) *Voix Collégiale du Centre et de l'Artibonite*, et (4) *Voix Collégiale de l'Ouest* – nous sentons consternés très préoccupés de la détérioration de la crise multidimensionnelle à laquelle fait face le pays. Plus de 100 jours après l'installation du gouvernement du Premier Ministre Alix Didier FILS-AIME et lequel gouvernement est dirigé par le *Conseil des Ministres*, ce, selon les vœux de l'*article 149* de la *Constitution* haïtienne en vigueur, nous constatons un manque de vision stratégique rendant ainsi inopérationnelle la machine gouvernementale dans toutes ses composantes ministérielles, ce, non sans conséquence sur les structures décentralisées et/ou déconcentrées des collectivités territoriales. Avant qu'il ne soit trop tard pour l'avenir de l'actuel gouvernement, la plateforme de partis politiques, d'organisations socioprofessionnelles et de groupes associatifs se regroupant en *Voix Collégiale d'Haïti* estime urgente l'application des dispositions convenues et prévues dans le « *Pacte National pour la Stabilité et l'Organisationnelle des Elections* », don l'*article 7* et *Section VII : Comité de Suivi de la feuille de route* (articles 20-22).

Qu'advierait au pays « *en cas de vacance du chef de l'Exécutif* » tel prévu dans l'*article 26/Section IX*? L'absence du *Comité Consultatif* prévu pour être mis en place immédiatement au terme de la publication dudit Pacte - mettrait en danger le devenir du pays voire la recrudescence de sa non-gouvernabilité telle que constatée par plus d'un dont les membres des plateformes régionales de la *Voix Collégiale d'Haïti*.

En effet, le non-respect ou la non application des dispositions du *Pacte* mettrait en péril la bonne gouvernance tant souhaitée, la tranquillité citoyenne et la recherche du contrôle des *territoires perdus* comme socle primordial d'organisation des élections crédibles, libres, démocratiques et non orientées par le banditisme de tout acabit.

Tout en admettant que la plateforme *Voix Collégiale* a été l'une des premières structures organisationnelles à proposer l'application de l'*article 149* de la *Constitution* haïtienne en vigueur, traitant de la vacance présidentielle, aujourd'hui il est bon de porter à la connaissance du public que la *Voix Collégiale* n'a été consultée à date par l'actuel gouvernement, ce, en dépit des correspondances transmises dont une à l'actuel Premier Ministre. Nous référant à la conjoncture actuelle, sans résultats objectivement mesurables, il est plus qu'urgent que soient adressés avec esprit républicain – donc non partisan ni clanique - les grands chantiers de l'heure comme : (1) le contrôle ou reprise de la totalité ou d'une partie des territoires perdus, (2) la libération ou le déblocage des routes nationales et les voies aériennes, maritimes et terrestres de toutes formes de banditisme, (3)

Page 1 of 2

Pour contact: *Guito EDOUARD*, Angle rues Silvio CATOR & Fontaine VAVAL. (Cavaillon, Sud d'Haïti). Tel : +509-39163131 et 3223-2147

Pr: *Guito*

KSL

Pr: *Guito*

EDOUARD

[Signature]



Retour progressifs des déplacés, (4) l'épuration/épurement de base de données de l'ONI en prélude à l'actualisation et/ou confirmation des centres/bureaux de vote, (5) le remplacement ou la nomination des agents exécutif intérimaires par des personnes compétentes et de grande notoriété au sein des communes, entre autres.

Tel que proposé dans sa lettre au Premier Ministre en janvier 2026, la plateforme ci-avant désignée « *Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes* » pense que le *Comité Consultatif* antérieurement proposé « *instance spéciale chargée de suivi de la transition* » aurait comme principales attributions :

1. Fournir des recommandations lors de la vérification de la conformité des actes ou des décisions prises en matière de politiques publiques;
2. Fournir des recommandations périodiques et systématiques en ce qui a trait à l'état d'avancement de la transition ;
3. Identifier toutes déviations, retards ou manquements susceptibles de compromettre les objectifs fixés dans le cadre de la nouvelle transition;
4. Formuler des recommandations correctives - obligatoires ou contraignantes- selon le cadre juridique retenu.

Persuadée que la présente attirera la bienveillante attention des uns et des autres, la plateforme « *Voix Collégiale d'Haïti* » présente ses civilités à tout un chacun.

Pour authentication de la position de la plateforme « Voix Collégiale d'Haïti »

Nom et Prénoms +	Pour les Plateformes Régionales	Signature
EDOUARD Guito	Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes	
NAZAIRE Motelaire	Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes	
ELIADAM Edouarzin	Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes	
BOGILE Gary	Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes	Pr:
BERGER Paul Denis	Voix Collégiale du Grand Sud et de la Région des Palmes	
VIRGILE Jean Yvon	Voix Collégiale de l'Ouest	
JEAN-LOUIS Ketau	Voix Collégiale de l'Ouest	
JEAN-PIERRE Jackson	Voix Collégiale du Centre et de l'Artibonite	
LOUIS Kepler	Voix Collégiale du Centre et de l'Artibonite	Pr: